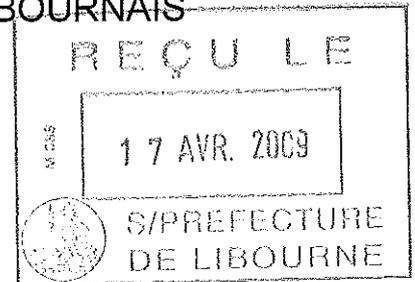


09.04.019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 10 AVRIL 2009

*Nombre de conseillers  
composant le Conseil  
Communautaire : 35*



L'an deux mil neuf, le dix avril, à 18h00, le conseil communautaire s'est réuni, au lieu habituel de ses délibérations, en l'Hôtel de Ville de Libourne, sous la présidence de Monsieur Gilbert MITTERRAND,

Etaiient Présents :

Monsieur Gilbert MITTERRAND, Président, Mesdames et Messieurs Caroline RAYNIER, Jacques ROY, Jean-Claude ORUEZABAL, Catherine PAUTY, Denis SIRDEY, Joël ROUSSET, Corinne VENAYRE et Isabelle HARDY, vice-Présidents,

Mesdames et Messieurs Jean-Claude PUYO, Émile LUCAS, Bernadette JOVENET, Annie POUZARGUE, Régis GRELOT, Francis BOULDY, Anne-Marie DUBOIS, Gérard HENRY, Catherine SEIGLE, Jean-Luc BARBEYRON, Eric CURELY, Christine PEYNOCHE, Loïc MAGNAN, Caroline DELARBRE, Thierry MARTY, Jean HERRANZ, Élisabeth BORDERIE, Micheline LANGLET-RIETSCH, Patrice CASSOL et Marie-Christine DEDIEU, conseillers communautaires,

Etaiient excusés :

Monsieur Michel MILLAIRE, vice-Président, pouvoir à Madame Christine PEYNOCHE, conseillère communautaire titulaire,

Monsieur Christian COURTY, conseiller communautaire titulaire, pouvoir à Madame Caroline DELARBRE, conseillère communautaire titulaire,

Monsieur Daniel BEAUFILS, conseiller communautaire titulaire, pouvoir à Monsieur Thierry MARTY conseiller communautaire titulaire,

Monsieur Thierry DARFEUILLE, conseiller communautaire titulaire pouvoir à Madame Catherine PAUTY, conseillère communautaire titulaire,

Madame Francine FAURE, conseillère communautaire titulaire, représentée par Monsieur Jean HERRANZ, conseiller communautaire suppléant,

Madame Chantal FARNIERE, conseillère communautaire titulaire, représentée par Madame Élisabeth BORDERIE, conseillère communautaire suppléante,

Madame Annie CONTE, conseillère communautaire titulaire, représentée par Madame Micheline LANGLET-RIETSCH, conseillère communautaire suppléante,

Monsieur Renaud CHALLENGEAS, conseiller communautaire titulaire, représenté par Monsieur Patrice CASSOL, conseiller communautaire suppléant,

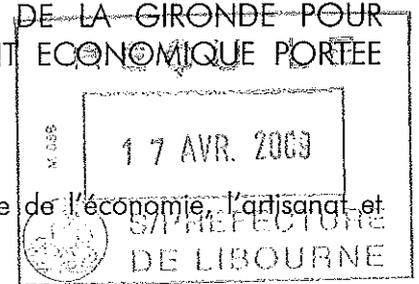
Madame Sabine AGGOUN, conseillère communautaire titulaire, représentée par Madame Marie-Christine DEDIEU, conseillère communautaire suppléante,

Messieurs Bernard LE BROZEC et Wilfried LAFON, conseillers communautaires titulaires non représentés.

-----  
Monsieur Loïc MAGNAN a été nommé secrétaire de séance.  
-----

## ECONOMIE, ARTISANAT ET EQUILIBRE COMMERCIAL

### DEMANDE DE SUBVENTION 2009 AU CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE POUR COMPLEMENTS A L'ETUDE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PORTEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIBOURNAIS



Sur proposition de Monsieur Michel MILLAIRE, vice-Président en charge de l'économie, l'artisanat et l'équilibre commercial, représenté par Madame Christine PEYNOCHÉ,

La Communauté de Communes du Libournais assure la maîtrise d'ouvrage d'une étude stratégique de développement économique menée, dès son origine, en partenariat avec les Communautés de Communes du Sud Libournais, du Canton de Guîtres, du Lussacais et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne. Cette étude s'est engagée à l'échelle de ces quatre communautés de communes.

Son objectif est d'apporter aux partenaires parties prenantes, ainsi qu'au Conseil Général de la Gironde tel qu'il le demande dans le cadre de son appel à projet sur le développement économique des territoires girondins, une vision partagée du développement économique, sur un périmètre pertinent pour garantir la cohérence des projets des collectivités locales avec les objectifs du Département.

En janvier 2009, la Communauté de Communes du Pays de Coutras, suite à une délibération votée à l'unanimité de son conseil communautaire, a fait connaître aux partenaires déjà réunis son souhait de rejoindre le périmètre d'étude, et participer à son financement. La Communauté de Communes du Pays de Coutras a donc demandé que puissent être intégrées les caractéristiques de son territoire aux analyses déjà réalisées, sur les aspects suivants :

- situation économique de ce territoire
- prise en compte de la zone d'activité économique du Pays de Coutras [zone d'Eygreateau], au titre des zones d'activités de proximité, dans le schéma d'organisation des zones d'activités défini, et définition des complémentarités

L'intégration de ce nouveau périmètre au périmètre initial implique donc la réalisation de compléments et la mise à jour des documents d'analyse déjà produits dans le cadre de la mission initiale.

Par ailleurs, fin 2008, un cofinanceur privé de cette étude, pressenti à l'origine, a fait connaître son impossibilité de participer au financement effectif de cette démarche. Pour mémoire, la participation privée attendue, dans le plan de financement prévisionnel s'élevait à 34 000 €.

Pour la mission initiale, présentée au titre du contrat opérationnel 2007, la Communauté de Communes du Libournais a d'ores et déjà pu bénéficier d'une aide du Conseil Général de la Gironde à hauteur de 10 000 €.

Compte tenu, d'une part, des compléments d'étude nécessaires à l'intégration du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Coutras et, d'autre part, de la défection d'un des cofinanceurs inscrits au plan financement prévisionnel de cette étude, qui impacteront les participations de chaque communauté de communes partenaire de cette démarche, une subvention complémentaire pourrait être demandée au Conseil Général de la Gironde.

Dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale, citoyenne et durable (TCD) d'intervention auprès des territoires, le Conseil Général de la Gironde est en effet susceptible d'apporter un soutien financier à notre communauté de communes pour la réalisation des compléments à l'étude stratégique de développement économique dont elle est maître d'ouvrage.

Dans ce contexte, il est proposé au conseil communautaire de solliciter le Conseil Général de la Gironde à hauteur de 10 000 € supplémentaires. Le montant total de la participation du Conseil Général de la Gironde pourrait ainsi s'élever à 20 000 €.

Le plan de financement consolidé pourrait alors s'équilibrer comme suit, pour l'ensemble de l'étude stratégique de développement économique :

DEPENSES		RECETTES		
Objets	Montants (TTC)	Participations	Montant (TTC)	En %
marché initial	77 142,00 € (montant du marché)	Maître d'ouvrage (Communauté de Communes du Libournais)	48 115,30 €	54 %
Compléments au marché initial (intégration de la Communauté de Communes du Pays de Coutras)	10 973,30 € (devis)	CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE	20 000,00€	23 %
		CCI DE LIBOURNE	20 000,00 €	23 %
TOTAL	88 115,30 €	TOTAL	88 115,30 €	100 %

La participation due au titre de la maîtrise d'ouvrage est répartie entre les communautés de communes partenaires de la démarche.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 Conseillers présents ou ayant donné pouvoir)

Ceci étant exposé, le Conseil communautaire :

- accepte le plan de financement consolidé de cette action, tel que présenté
- autorise Monsieur le Président ou son représentant :
  - à solliciter un nouveau soutien financier du Conseil Général de la Gironde, afin de tenir compte des compléments nécessaires à la finalisation de l'étude stratégique de développement économique sur un périmètre élargi, du désengagement d'un des partenaires prévu initialement et de la participation effective des collectivités engagées dans la démarche,
  - à signer avec Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde toute convention concernant cette opération et à percevoir les subventions accordées.

*Imputation budgétaire : chapitre 74 - compte 7473 - service ADT. - fonction 820*

La fiche détaillée présentant l'opération et son plan de financement est annexée à la présente délibération.



Pour expédition conforme  
Gilbert MITTERRAND  
Communauté de Communes du Libournais

**Soutien pour la réalisation de compléments  
à l'étude stratégique de développement économique  
Communauté de communes du Libournais**

EQUILIBRE

Date : avril 2009

17 AVR. 2009

**Caractéristiques**

Cette opération a fait l'objet d'un premier soutien financier du Conseil Général de la Gironde, dans le cadre du contrat opérationnel 2007. Le périmètre d'étude portait, à l'origine, sur le territoire de quatre communautés de communes (du Libournais, du Sud Libournais, du Canton de Guîtres et du Lussacais). La Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne s'est également associée à cette démarche dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Communauté de Communes du Libournais. Cette étude a aujourd'hui vocation à s'élargir au périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Coutras qui en a fait la demande, suite à la délibération de son conseil communautaire en date du 17 décembre 2008.

**Buts :**

Les communautés de communes du Libournais, du Sud Libournais, du canton de Guîtres et du Lussacais ont engagé, début 2008, une étude stratégique sur le développement économique et l'implantation des zones d'activités, sur l'ensemble du territoire qu'elles représentent. Cette démarche territoriale s'inscrit dans la volonté de répondre à l'appel à projet du Conseil Général de la Gironde sur les pôles d'équilibre du développement économique (création et/ou la requalification des zones d'activités) dans le cadre d'une approche partagée et à l'échelle d'un territoire de développement économique cohérent.

Les quatre communautés de communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne, à travers cette étude, ont souhaité formaliser leur stratégie de développement économique en se basant sur les éléments suivants :

- Le constat que la zone économique de Libourne rassemble les critères la définissant comme la zone économique d'intérêt départemental du Libournais ;
- Le constat que les réserves foncières disponibles pour son extension impliquent des territoires voisins.
- La volonté d'organiser, au sein du périmètre d'étude, la complémentarité entre la zone majeure, son extension, et les zones de proximité ;
- La volonté de mettre en œuvre au plus vite la réalisation des zones de proximité d'Anglumeau à Izon et de Frappe à Saint Denis de Pile, incluses dans le périmètre d'étude.

Les objectifs de cette étude visent ainsi à :

- Réaliser un schéma cohérent des infrastructures et équipements de développement économique existants et à venir sur l'ensemble du territoire des quatre communautés de communes ;
- concrétiser les complémentarités existantes entre ces équipements (présents et futurs) et distinguer les types d'accueil d'entreprises auxquels ils font référence (zones de proximité, zone d'intérêt départemental)
- Etudier les conditions d'extension de la zone majeure de Libourne sur les disponibilités foncières existantes, à proximité immédiate, appartenant à la commune de Saint Denis de Pile (le Vignon) et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne (aux Artigues de Lussac) ;
- Etudier les conditions de commercialisation des zones de proximité d'Anglumeau et de Frappe

L'étude stratégique de développement économique, réalisée durant l'année 2008, a d'ores et déjà permis de mener la plupart des analyses relevant de ces objectifs. Néanmoins, la Communauté de Communes du Pays de Coutras a récemment fait connaître son intention de rejoindre la démarche en cours, et souhaiterait que soient intégrées les caractéristiques de son territoire aux analyses déjà réalisées, sur les aspects suivants :

- situation économique de ce territoire
- prise en compte de la zone d'activité économique du Pays de Coutras (zone d'Eygreateau), au titre des zones d'activités de proximité, dans le schéma d'organisation des zones d'activités en cours d'élaboration

Des compléments aux analyses déjà réalisées doivent donc aujourd'hui être apportés. L'objectif est une intégration pleine et entière de ce territoire aux investigations menées sur le périmètre initial qui implique

donc une mise à jour :

- des premiers résultats concernant les caractéristiques économiques du périmètre concerné par l'étude,
- des analyses relevant plus spécifiquement des zones dites « de proximité »,
- des cartographies qui y sont associées,...

**Modalités :**

Cette démarche s'appuie sur un partenariat, engagé dès 2006, associant la Communauté de Communes du Libournais, la Communauté de Communes du Sud Libournais, la Communauté de Communes du Canton de Guîtres, la Communauté de Communes du Lussacais et la Chambre de Commerce et d'industrie de Libourne. Le suivi et le pilotage de la mission complémentaire qui permettra d'intégrer le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Coutras dans l'étude stratégique seront assurés par la Communauté de Communes du Libournais, déjà maître d'ouvrage de la mission initiale.

Une proposition d'intervention complémentaire a été demandée au prestataire ayant assuré la mission initiale. Celle-ci a été chiffrée à 10 973,30 € venant ainsi s'ajouter au montant de la première mission. Par ailleurs, des modifications ont du être apportées au plan de financement prévisionnel de cette première mission, suite à la défection d'un partenaire privé, pressenti à l'origine, dont l'intervention avait été envisagée à hauteur de 34 000 €. Ces éléments entraînent la proposition d'un nouveau plan de financement, permettant de globaliser la mission initiale et ses compléments, ainsi qu'une nouvelle répartition des participations entre la maîtrise d'ouvrage et les partenaires de cette démarche. Le nouveau plan de financement intègre une demande de soutien complémentaire du Conseil Général de la Gironde, à hauteur de 10 000 €, qui porterait la sa participation totale à 20 000 €.

Pour la réalisation de ces compléments d'étude et le rendu des conclusions de l'ensemble de l'étude stratégique de développement économique, la Communauté de Communes du Libournais et ses partenaires entendent respecter un calendrier qui permette au Conseil Général de la Gironde d'identifier leurs projets avant la fin de l'année.

**Résumé :**

Les Communautés de Communes du Libournais, du Sud-Libournais, du canton de Guîtres, du Lussacais du Pays de Coutras et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne souhaitent compléter et finaliser l'étude stratégique de développement économique visant à définir l'implantation des zones d'activités, sur l'ensemble de leurs périmètres, notamment en y intégrant le périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Coutras récemment entrée dans la démarche. Cette étude doit, non seulement permettre de préciser les conditions de développement d'une zone d'activité d'envergure départementale sur le Libournais, concrétisée autour de l'offre économique existante à Libourne, mais aussi permettre d'assurer une complémentarité du développement futur de cette zone d'envergure départementale et des zones de proximité au sein de ce même périmètre.

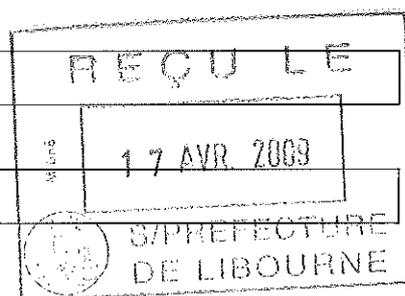
**Maître d'ouvrage :**

Communauté de Communes du Libournais

**Période de réalisation :**

Avril-juin 2009

**Budget prévisionnel :**



DEPENSES		RECETTES		
Objets	Montants (TTC)	Participations	Montant (TTC)	En %
marché initial	77 142,00 € (montant du marché)	Maître d'ouvrage (Communauté de Communes du Libournais)	48 115,30 €	54 %
Compléments au marché initial (intégration de la Communauté de Communes du Pays de Coutras)	10 973,30 € (devis)	Conseil Général de la Gironde	20 000,00€	23 %
		CCI de Libourne	20 000,00 €	23 %
TOTAL	88 115,30 €	TOTAL	88 115,30 €	100 %